Dioxyde de titane : Vers un nouveau « scandale de l'amiante » ? En pire…

24/01/2011 à 6h00

L'amiante et le dioxyde de titane "*sont vraiment similaires et ont la même puissance*" toxique, selon le Professeur Jürg Tschopp, Prix Louis-Jeantet de médecine 2008. Problème : le dioxyde de titane est désormais présent partout, et en quantité.

Depuis quelques années, les nanoparticules (molécules 100 à 1000 fois plus petites qu'une cellule humaine, un million de fois plus fines qu'un cheveu) inquiètent les autorités sanitaires au plus haut point. Pour autant, rien n'est fait pour les encadrer et elles échappent toujours à toute législation. Du coup, les industriels nous en refourguent en loucedé, et en grandes quantités. Plus de deux millions de tonnes de dioxyde de titane nanométrique (nano-TiO2) sont produites chaque année dans le monde, un chiffre multiplié par deux en moins de dix ans.

> *Principalement utilisé comme pigment et opacifiant, le dioxyde de titane entre dans la composition de peintures, cosmétiques, crèmes solaires mais aussi médicaments, dentifrices, confiseries et plus généralement les colorants alimentaires et bien d'autres produits d'usage courant. (lire aussi "**Des nanoparticules dans nos assiettes**")*

La barre nanométrique… c'est de la dynamite !

Les études se suivent et se ressemblent. Dès 2003, les premiers soupçons apparaissent. En 2006, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le

dioxyde de titane cancérogène possible pour l'homme. En 2007, la représentante de l'AFSSAPS disait aussi craindre des maladies autoimmunes, un "*phénomène [qui] a été observé au niveau d'implants médicaux*".

En 2009, plusieurs études ont montré que les nanoparticules pouvaient endommager l'ADN, sans même pénétrer dans les cellules. D'où un possible effet cancérigène. En mars 2010, l'Afsset (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail) a officiellement sonné l'alerte : "*Le risque ne peut pas être évalué, il ne peut donc pas être exclu*", recommandant "*d'agir sans attendre au nom du principe de précaution*". Las, les lanceurs d'alerte, même publics, n'ont pas la côte, par les temps qui courrent.

Dioxyde de titane et amiante, même combat !

Cette semaine, c'est le Professeur Jürg Tschopp de l'UNIL, Prix Louis-Jeantet de médecine 2008, qui vient d'en rajouter une louche. Selon une étude qu'il a supervisée, les nanoparticules de dioxyde de titane produisent des effets similaires à ceux de deux autres irritants environnementaux bien connus, l'amiante et la silice. Comme eux, elles provoquent des inflammations pulmonaires et la production de molécules toxiques capables de s'attaquer à l'ADN, aux protéines et aux membranes cellulaires. Prémices du cancer.

***"Il a fallu presque 100 ans et d'innombrables décès jusqu'à ce que l'amiante soit banni"* ont conclu les chercheurs… Courage. Plus que 90 ans à tenir !**

Les Mots Ont Un Sens